



PRÉFET DES VOSGES

Évaluation, prévention et réduction
du bruit dans l'environnement
Annexe à l'arrêté préfectoral publiant
les cartes de bruit stratégiques
Article R572-1 et suivants du code de l'environnement
- Échéance 2017 -

CARTE DE BRUIT STRATÉGIQUE

N57

De Limite Meurthe et Moselle
À Limite Haute-Saône

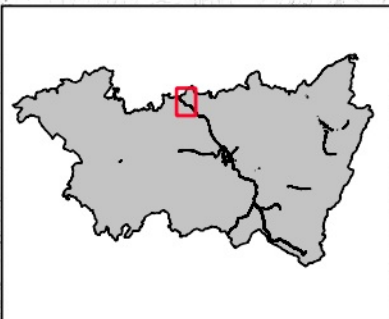
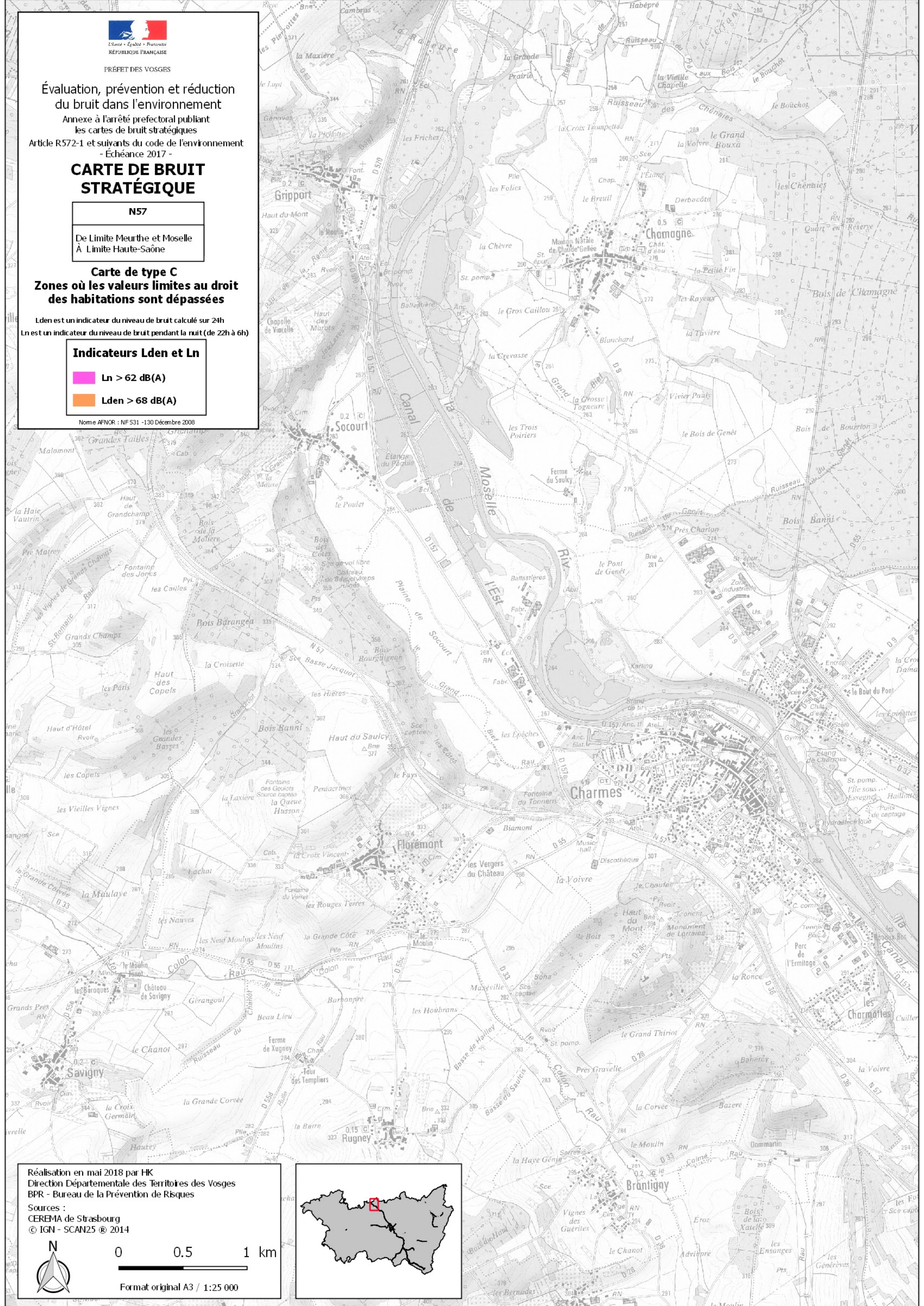
Carte de type C
**Zones où les valeurs limites au droit
des habitations sont dépassées**

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lden et Ln

- Ln > 62 dB(A)
- Lden > 68 dB(A)

Norme AFNOR : NF 531 - 130 Décembre 2008



Réalisation en mai 2018 par HK
Direction Départementale des Territoires des Vosges
BPR - Bureau de la Prévention de Risques

Sources :
CEREMA de Strasbourg
© IGN - SCAN25 © 2014

0 0.5 1 km

Format original A3 / 1:25 000



PRÉFET DES VOSGES

Évaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant les cartes de bruit stratégiques

Article R572-1 et suivants du code de l'environnement - Échéance 2017 -

CARTE DE BRUIT STRATÉGIQUE

N57

De Limite Meurthe et Moselle
À Limite Haute-Saône

Carte de type C Zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h

Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lden et Ln

Ln > 62 dB(A)

Lden > 68 dB(A)

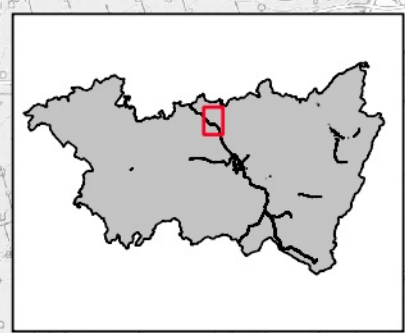
Norme AFNOR : NF 531 - 130 Décembre 2008



Réalisation en mai 2018 par HK
 Direction Départementale des Territoires des Vosges
 BPR - Bureau de la Prévention de Risques

Sources :
 CEREMA de Strasbourg
 © IGN - SCAN25 © 2014

Format original A3 / 1:25 000





PRÉFET DES VOSGES

Évaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant les cartes de bruit stratégiques

Article R572-1 et suivants du code de l'environnement - Échéance 2017 -

CARTE DE BRUIT STRATÉGIQUE

N57

De Limite Meurthe et Moselle À Limite Haute-Saône

Carte de type C Zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h

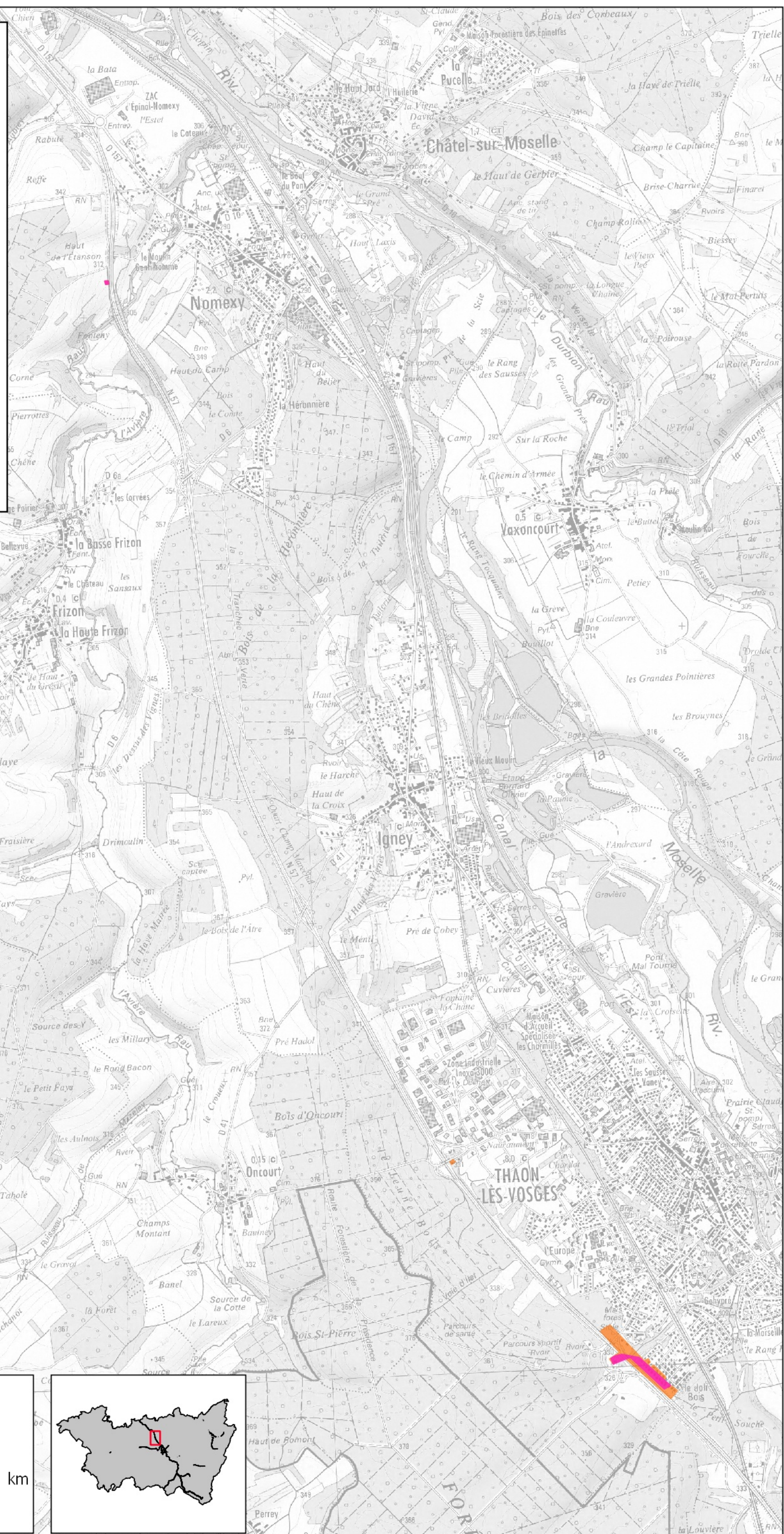
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lden et Ln

Ln > 62 dB(A)

Lden > 68 dB(A)

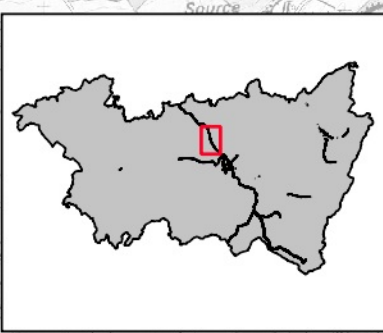
Norme AFNOR : NF S31 - 130 Décembre 2008



Réalisation en mai 2018 par HK
 Direction Départementale des Territoires des Vosges
 BPR - Bureau de la Prévention de Risques

Sources :
 CEREMA de Strasbourg
 © IGN - SCAN25 © 2014

Format original A3 / 1:25 000





PRÉFET DES VOSGES

Évaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant les cartes de bruit stratégiques

Article R572-1 et suivants du code de l'environnement - Échéance 2017 -

CARTE DE BRUIT STRATÉGIQUE

N57

De Limite Meurthe et Moselle
À Limite Haute-Saône

Carte de type C Zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h

Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lden et Ln

Ln > 62 dB(A)

Lden > 68 dB(A)

Norme AFNOR : NF S31 - 130 Décembre 2008

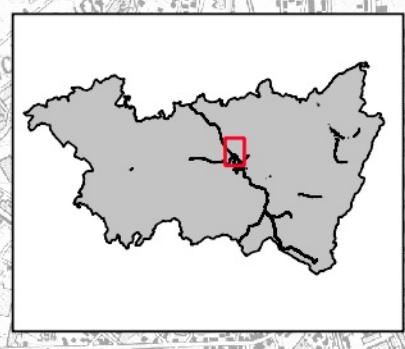


Réalisation en mai 2018 par HK
 Direction Départementale des Territoires des Vosges
 BPR - Bureau de la Prévention de Risques

Sources :
 CEREMA de Strasbourg
 © IGN - SCAN25 © 2014

0 0.5 1 km

Format original A3 / 1:25 000





PRÉFET DES VOSGES

Évaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant les cartes de bruit stratégiques

Article R572-1 et suivants du code de l'environnement - Échéance 2017 -

CARTE DE BRUIT STRATÉGIQUE

N57

De Limite Meurthe et Moselle
À Limite Haute-Saône

Carte de type C Zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h

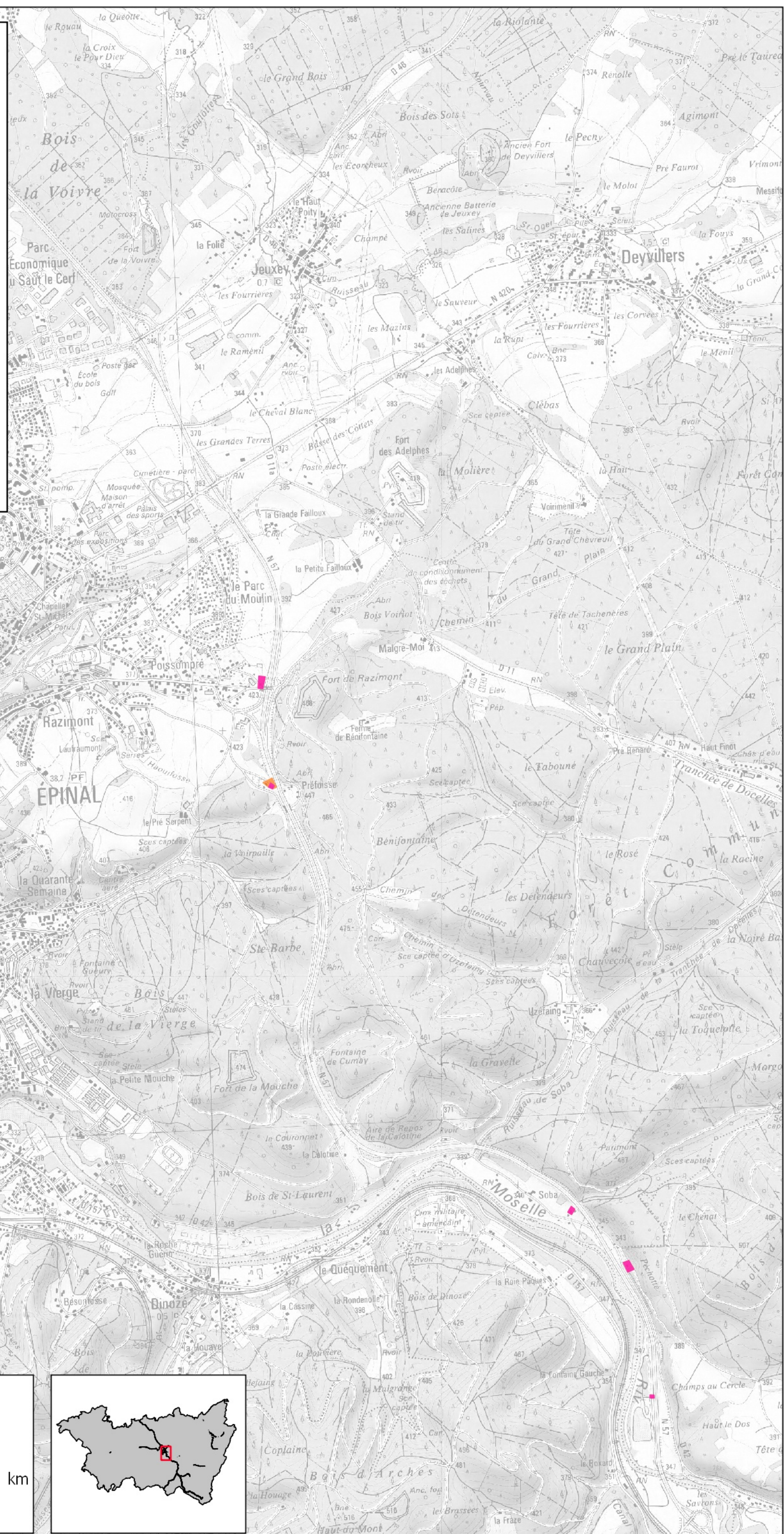
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lden et Ln

Ln > 62 dB(A)

Lden > 68 dB(A)

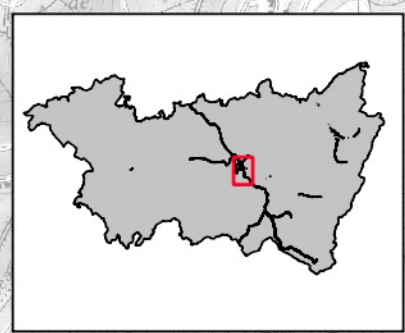
Norme AFNOR : NF 531 - 130 Décembre 2008



Réalisation en mai 2018 par HK
 Direction Départementale des Territoires des Vosges
 BPR - Bureau de la Prévention de Risques

Sources :
 CEREMA de Strasbourg
 © IGN - SCAN25 © 2014

Format original A3 / 1:25 000





PRÉFET DES VOSGES

Évaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant les cartes de bruit stratégiques

Article R572-1 et suivants du code de l'environnement - Échéance 2017 -

CARTE DE BRUIT STRATÉGIQUE

N57

De Limite Meurthe et Moselle
À Limite Haute-Saône

Carte de type C Zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h

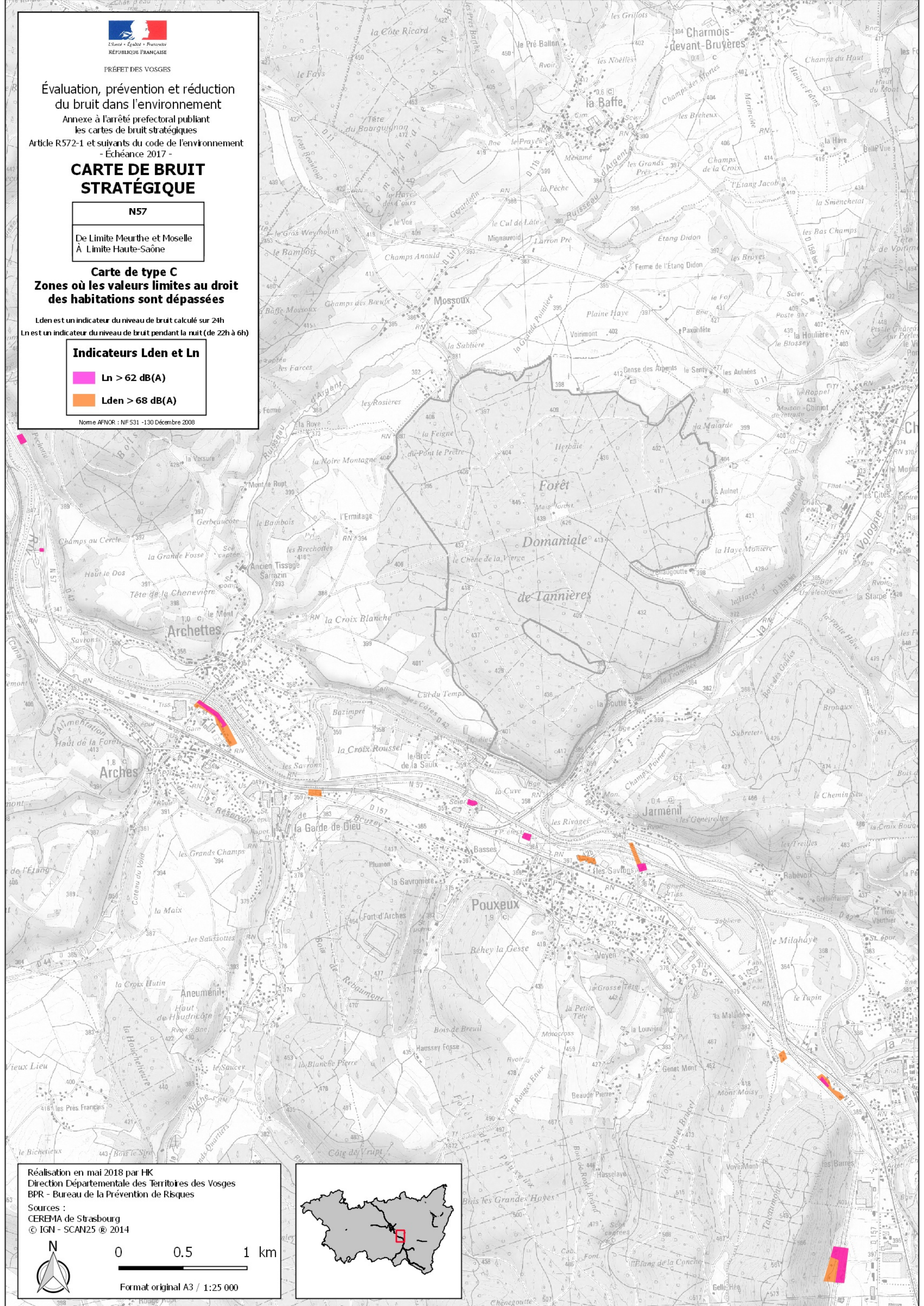
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lden et Ln

Ln > 62 dB(A)

Lden > 68 dB(A)

Norme AFNOR : NF 531 - 130 Décembre 2008

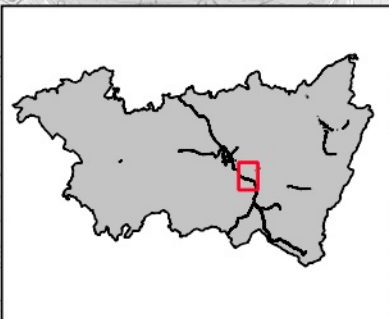


Réalisation en mai 2018 par HK
 Direction Départementale des Territoires des Vosges
 BPR - Bureau de la Prévention de Risques

Sources :
 CEREMA de Strasbourg
 © IGN - SCAN25 © 2014

0 0.5 1 km

Format original A3 / 1:25 000





2^e République
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES VOSGES

Évaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant
les cartes de bruit stratégiques

Article R572-1 et suivants du code de l'environnement
- Échéance 2017 -

CARTE DE BRUIT STRATÉGIQUE

N57


De Limite Meurthe et Moselle
À Limite Haute-Saône

Carte de type C Zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h

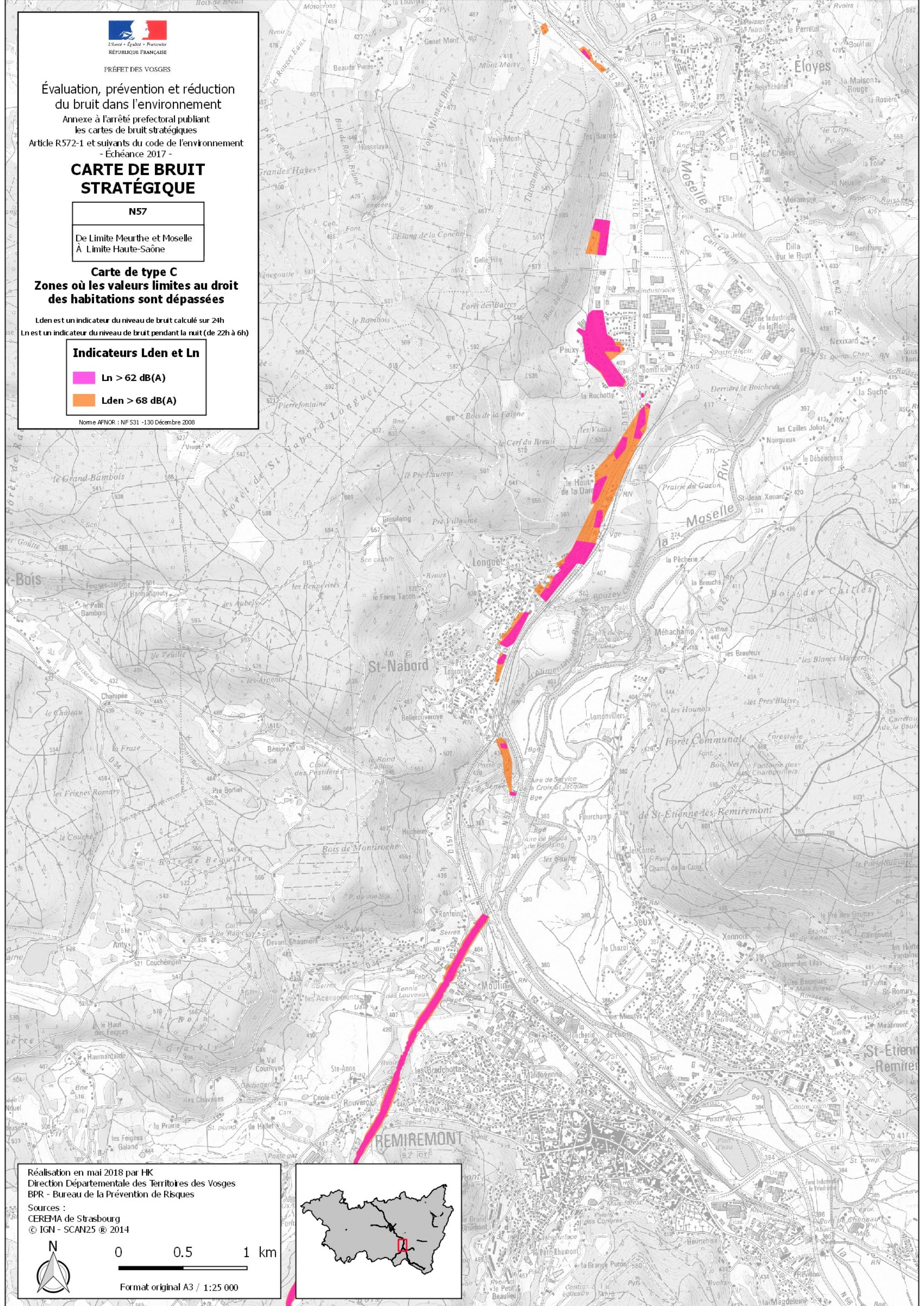
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lden et Ln

 Ln > 62 dB(A)

 Lden > 68 dB(A)

Norme AFNOR : NF 531 - 130 Décembre 2008



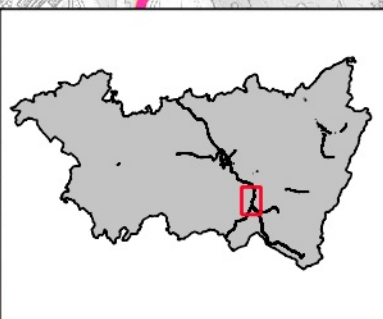
Réalisation en mai 2018 par HK
Direction Départementale des Territoires des Vosges
BPR - Bureau de la Prévention de Risques

Sources :
CEREMA de Strasbourg
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km

Format original A3 / 1:25 000





PRÉFET DES VOSGES

Évaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant les cartes de bruit stratégiques

Article R572-1 et suivants du code de l'environnement - Échéance 2017 -

CARTE DE BRUIT STRATÉGIQUE

N57


De Limite Meurthe et Moselle
À Limite Haute-Saône

Carte de type C Zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h

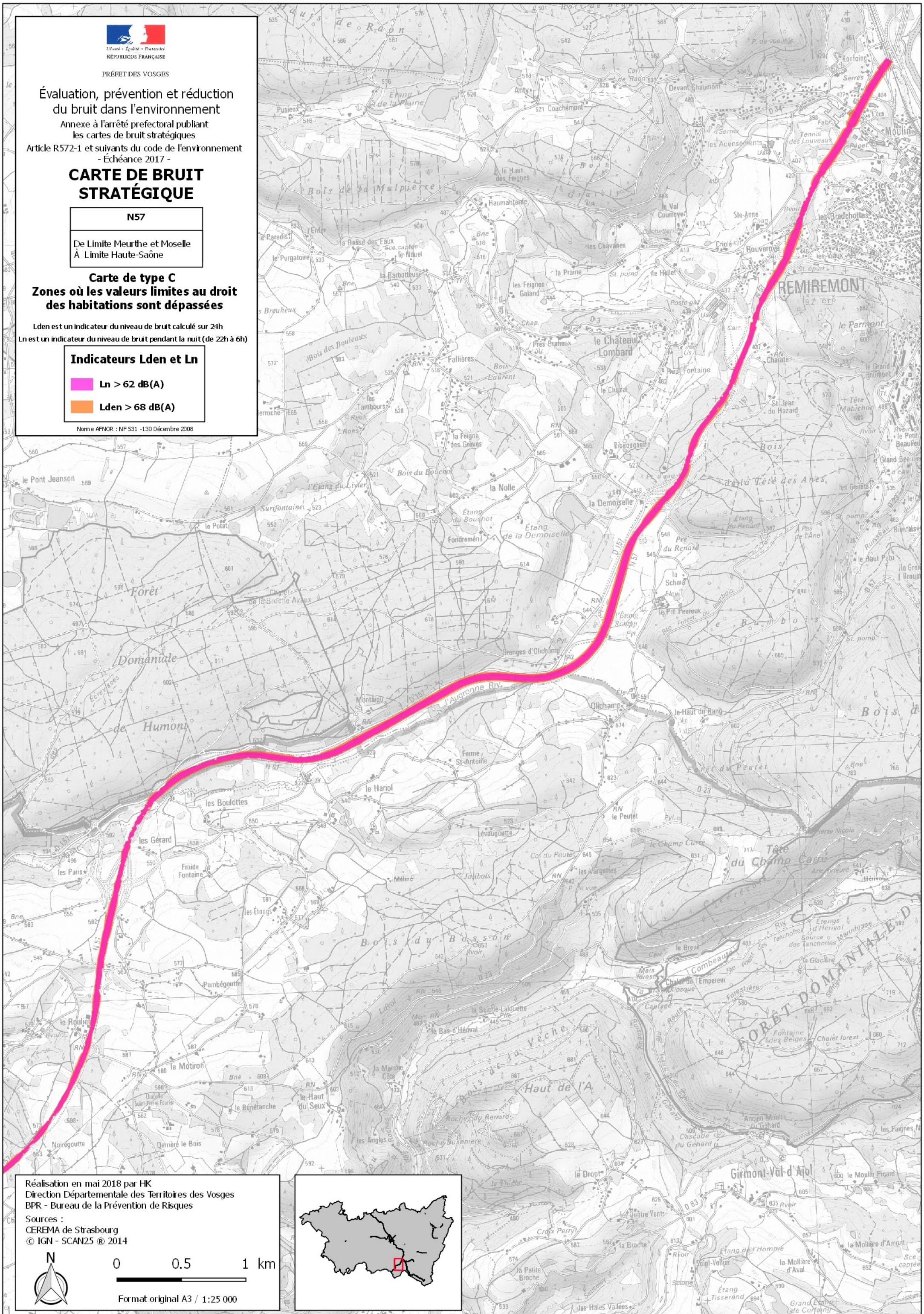
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lden et Ln

 Ln > 62 dB(A)

 Lden > 68 dB(A)

Norme AFNOR : NF 531 - 130 Décembre 2008



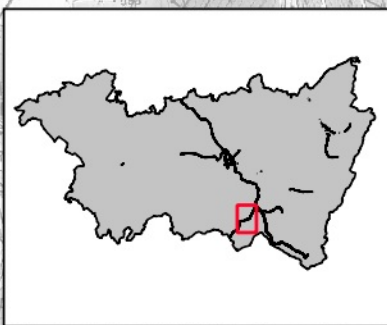
Réalisation en mai 2018 par HK
Direction Départementale des Territoires des Vosges
BPR - Bureau de la Prévention de Risques

Sources :
CEREMA de Strasbourg
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km

Format original A3 / 1:25 000





PRÉFET DES VOSGES

Évaluation, prévention et réduction
du bruit dans l'environnement
Annexe à l'arrêté préfectoral publiant
les cartes de bruit stratégiques
Article R572-1 et suivants du code de l'environnement
- Échéance 2017 -

CARTE DE BRUIT STRATÉGIQUE

N57

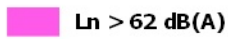
De Limite Meurthe et Moselle
À Limite Haute-Saône

Carte de type C
**Zones où les valeurs limites au droit
des habitations sont dépassées**

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h

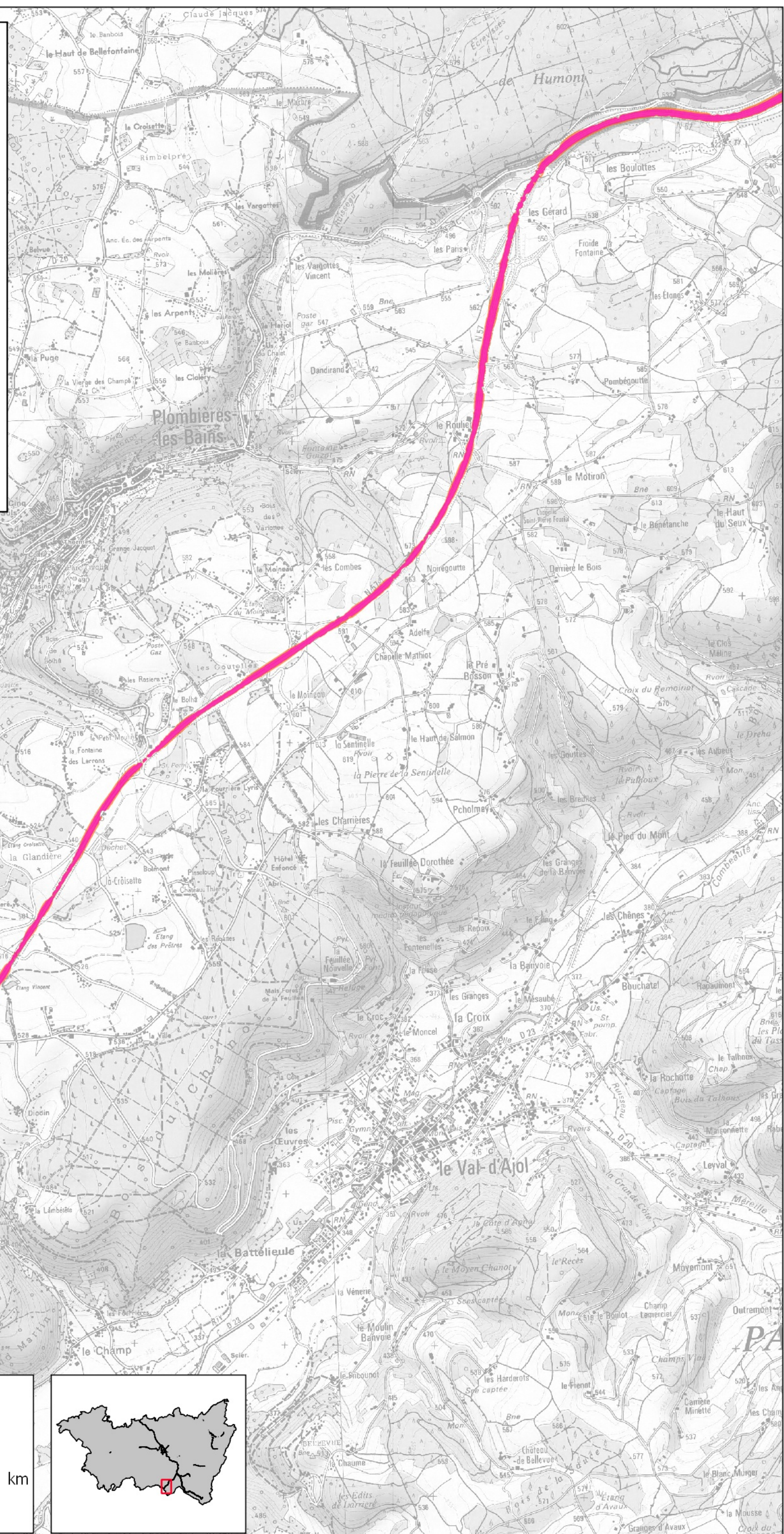
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lden et Ln

 Ln > 62 dB(A)


 Lden > 68 dB(A)

Norme AFNOR : NF 531 - 130 Décembre 2008



Réalisation en mai 2018 par HK
Direction Départementale des Territoires des Vosges
BPR - Bureau de la Prévention de Risques

Sources :
CEREMA de Strasbourg
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km

Format original A3 / 1:25 000

